

DOCUMENTS INDISPENSABLES

Documents en cours de validité obligatoires et au nom du participant pour franchir les frontières (l'obtention de ces documents est à votre charge et sous votre responsabilité) : Ces informations ne concernent que les participants de nationalité française. Les participants de nationalité étrangère sont invités à se renseigner auprès du consulat du pays où ils désirent séjourner. *Notez que le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.*

- ◆ **Grande-Bretagne, Malte, Irlande, Allemagne, Espagne, Italie :** carte nationale d'identité et autorisation de sortie du territoire pour les mineurs (délivrée par la mairie du domicile) ou passeport. Pour les mineurs voyageant seuls en Grande-Bretagne et Irlande, CLC vous fera parvenir une autorisation à compléter par les parents.
- ◆ **Etats-Unis :** Passeport français à lecture électronique ou à lecture optique uniquement s'il a été délivré avant le 26 octobre 2005. Vous devez également vous munir d'un billet aller-retour. Les titulaires de passeports délivrés depuis le 26 octobre 2005 sans puce électronique, ont l'obligation de solliciter un visa. Par ailleurs, le visa étudiant est obligatoire si votre séjour excède 90 jours ou 18 heures de cours par semaine (coût du visa : environ 250 €). Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site de l'ambassade : www.usembassy.gov.

NOUVEAU : Depuis le 12 janvier 2009, toute personne exemptée de visa et souhaitant se rendre aux Etats-Unis, devra remplir une demande d'autorisation : **ESTA (Electronic System for Travel Autorisation)**. Le voyageur devra être doté de cette autorisation de voyage électronique avant d'embarquer sur un avion. Elle sera valable pour une durée de 2 ans ou jusqu'à l'expiration du passe-

port. Le formulaire pourra être rempli au plus tard 72 heures avant le départ mais il est recommandé de le faire aussitôt le voyage planifié. Adultes et enfants (quel que soit leur âge) seront soumis à cette procédure.

Pour cela il suffit de se connecter sur <https://esta.cbp.dhs.gov> et de compléter le questionnaire en ligne. La procédure est facturée 14 US Dollars (soit environ 17 € au 2/11/11) par les services américains du bureau des douanes et de la protection frontalière (CBP).

- ◆ **Canada :** passeport, et visa étudiant si la durée du séjour est supérieure à 6 mois (180 jours) www.amb-canada.fr.
- ◆ **Australie :** passeport et visa. Pour les séjours inférieurs à 3 mois de date à date (exemples : du 3 février au 2 mai) en Australie, le visa électronique est délivré à votre demande par l'agence de voyage ou la compagnie aérienne à qui vous avez acheté le billet d'avion. Visa étudiant ou working holiday visa obligatoire si la durée du séjour est supérieure à 3 mois www.immi.gov.au.
- ◆ **Séjours «Glob'Explorer» :** voir pages correspondants à la destination (cahier spécial en pages 112 à 115).

Remarques : le coût des visas varie en fonction de leur nature et du pays. Les informations données ci-dessus sont valables au 7 octobre 2010, elles peuvent être modifiées en cours d'année par les pays concernés. Veuillez vous renseigner auprès des ambassades ou consulats compétents.

CLC ne saurait être tenu pour responsable dans le cas où les participants n'auraient pas les documents requis à l'entrée et/ou à la sortie des pays de séjour. Attention, les formalités administratives peuvent demander plusieurs semaines.

